

UN CAMPUS DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : FRANÇAIS LANGUE SECONDE

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : 602 - Français, langue seconde

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
JEAN-SÉBASTIEN MÉNARD C-185 6316 js.menard@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL
Alain Plante C-185 4542 alain.plante@cegepmontpetit.ca

1-PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Au collégial, l'enseignement du français, langue seconde, s'inscrit dans la formation générale des étudiants. Il vise à habiliter ces derniers à communiquer efficacement dans cette langue, « à apprécier les éléments constitutifs de la culture québécoise (tels la littérature, les médias, les arts, la technologie, les codes sociaux, etc.) »¹, à développer leur autonomie ainsi que leur pensée critique et rationnelle tout en les incitant « à s'ouvrir sur le monde et à assumer leurs responsabilités sociales »². Il faut dire qu'au Québec, province où la langue officielle est le français, maîtriser le français est essentiel pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles.

Avant d'arriver au Cégep, les étudiants ont déjà acquis des compétences langagières en français (parler, lire, écouter et écrire), « mais sont, de façon générale, plus compétents à l'oral »³. En conséquence, au collégial, ils développeront principalement leur maîtrise de l'écriture et de la lecture tout en apprenant les règles de base du discours et de l'argumentation.

La formation générale en français, langue seconde est répartie en quatre niveaux comportant deux ensembles prévus en séquence (bloc A⁴ – 602-101MQ – et bloc B⁵ - 602-101 CED-EM). Le 602-101 MQ correspond au deuxième niveau de cours du bloc A. Il ne s'adresse pas à des débutants, mais plutôt à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au niveau secondaire. Ce cours est préalable absolu au cours du bloc B, 602-101 CED-EM.

2-OBJECTIF MINISTÉRIEL

Code 4SF1 : communiquer en français courant avec une certaine aisance.

3-OBJECTIFS TERMINAUX DU COURS

1. Rédiger et réviser un texte simple d'environ 350 mots (entre 350 et 450 mots).
2. Analyser un texte écrit de 700 à 1000 mots.

4-ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Au terme de leur formation générale en français, langue seconde, les étudiants sauront, entre autres, rédiger et réviser un texte simple, corriger leurs fautes et mieux les comprendre tout en rendant compte de différentes techniques de lectures ainsi que de différentes formes du discours et de leurs usages spécifiques. Ils seront également aptes à structurer un texte – tant à l'oral qu'à l'écrit –, à questionner, à analyser, à juger et à expliquer en français. Ils pourront aussi mieux apprécier la vie culturelle du Québec tout en étant aptes à établir, à poursuivre et à pratiquer des rapports professionnels et sociaux en français⁶.

Pour réussir cela, ils participeront à des discussions et à des ateliers d'écriture. Ils feront des exercices de rédaction, de grammaire ainsi que des dictées. Ils liront et analyseront des textes. Ils écouteront des entrevues, des films et des chansons et en discuteront. Ils réviseront leur connaissance théorique et pratique de la grammaire française et développeront leurs connaissances liées à la réalité du fait français en Amérique du Nord.

¹ MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, *General Education*, juin 2009, p. 19.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ « Le bloc A fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études et a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. » *Ibid.*

⁵ « Le bloc B fait partie de la formation générale propre aux programmes d'études et s'appuie sur les acquis du premier ensemble en les enrichissant d'éléments de compétence liés aux champs d'études des élèves. » *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

5-PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Rédiger et réviser des chroniques portant sur un sujet vu en classe (à partir des discussions ou des lectures) ou sur la vie quotidienne.	Règles de la grammaire française Plan Chronique (forme et normes de rédaction) Stratégies de révision d'un texte Autocorrection d'un texte	Réviser la grammaire Faire les exercices de grammaire Lire les textes à l'étude (à partir desquels se feront les rédactions) Faire les exercices de rédaction
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Interpréter des textes (lecture des œuvres obligatoires et des textes distribués en classe)	Stratégies de lecture (distinguer les principaux éléments d'un texte) Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique) Formes de discours (texte narratif, descriptif et explicatif) Règles d'analyse d'un texte	Lire les textes à l'étude Discuter à partir de lectures Faire les ateliers de lecture
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 7 à 14	
Écrire et présenter un exposé	Structure du discours Stratégies pour préparer un oral Niveau de langue, débit, tonalité Règles de la prononciation	Préparer un exposé oral Faire le plan du texte Rédiger le texte Le présenter à la classe
PÉRIODE DES ACTIVITÉS	Semaine 1 à 15	
Analyser un texte oral planifié	Sens des mots et portée du texte. Phonétique Stratégies d'écoute et de prise de notes. Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique). Règles d'analyse d'un texte Formes de discours (texte narratif, descriptif et explicatif)	Faire les exercices Réviser la grammaire Participer aux discussions

6-MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation ⁷	Date(s) des évaluations	(%)
3 rédactions (des chroniques) en lien avec les lectures et la matière vue en classe	Évaluation individuelle faite en classe et à la maison	Rédiger et réviser un texte simple d'au moins 350 mots. (apprendre à structurer un texte, à rédiger, à réviser son texte et à corriger ses erreurs).	Contenu (50 %) : respect des exigences de la consigne. Structure du texte : respect des exigences de rédaction (chronique) (20 %). Qualité de la langue employée ⁸ (30 %).	Semaines 5, 10 et 13.	20 % (2 x 5%; 1 x 10 %)

⁷ Issus du programme d'études (critères de performance) et adaptés au niveau des étudiants (exigences évolutives) d'une session à l'autre. Les critères d'évaluation doivent être explicites et permettre l'observation des résultats (processus, produits, propos).

Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA)

⁸ Voir les grilles d'évaluation du français (Annexe 3).

Autocorrection des 2 premières chroniques.	Évaluation individuelle faite en classe et à la maison	Réviser un texte et corriger ses erreurs.	Correction de l'erreur : 50 % Explication de l'erreur : 50 %	Semaines 6 et 11	10% (2 x 5 %)
Compréhension de texte (sens du texte + grammaire du texte).	Évaluation individuelle faite en classe.	Expliquer un texte écrit d'au moins 700 mots (interpréter un texte ainsi que la langue et le vocabulaire utilisés par l'auteur).	Contenu (70 %) : Justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (30 %).	Semaine 6	10 %
2 productions et présentations orales	Évaluation individuelle faite à la maison ou en classe	Par écrit, préparer un exposé d'au moins 5 minutes, puis le présenter oralement.	Contenu (50 %) : respect des exigences émises dans la consigne. Qualité de la présentation (20 %). Qualité de la langue employée (30 %)	Semaines 7 et 14	20 % (4 x 5%)
Expliquer un texte entendu à la radio, à la télévision ou lors d'une conférence.	Évaluation individuelle faite en classe	Expliquer un texte oral planifié d'au moins 5 minutes (analyser un texte : sens, portée, vocabulaire et grammaire du texte).	Le contenu (70 %) : justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (30 %).	Semaine 13	10 %
Rédaction finale (rédaction d'une chronique portant sur un texte étudié au cours de la session)	Évaluation individuelle faite en classe	Rédiger une chronique d'au moins 350 mots (apprendre à structurer et à rédiger un texte; analyser un texte écrit).	Contenu (50 %) : respect des exigences de la consigne. Dans sa chronique, l'étudiant fait l'illustration qu'il a compris le sens et la portée du texte à l'étude). Structure du texte : respect des exigences de rédaction (20 %). Qualité de la langue employée (30 %).	Semaine 16	30 %
				TOTAL	100 %

7- ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Delisle, Guy, *Chroniques de Jérusalem*, Paris, Delcourt, 2012, 334 p.
- Lepage, Robert, *887*, Québec, L'instant même, 2016, 108 p.
- D'autres textes seront distribués en classe.
- Un dictionnaire français, un Bescherelle et une grammaire française.

8- MÉDIAGRAPHIE

Beaudoin-Bégin, Anne-Marie, *La langue rapaillée*, Montréal, Somme toute, 2015.
- , *La langue affranchie*, Montréal, Somme toute, 2017.
Bertrand, Guy, *400 capsules linguistiques*, Montréal, Michel Brûlé, 2013.
Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 1998.
- , *Méchante Langue*, Montréal, PUM, 2012.
Cerquiglini, Bernard, *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.
Collectif, *Larousse : Difficultés de la langue française*, Larousse, 2007.
Grevisse, Maurice et André Goosse. *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 2007.
Melançon, Benoit, *Le niveau baisse! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, De Busso éditeur, 2015.

- , *L'oreille tendue*, Montréal, Del Busso éditeur, 2016.
Plourde, Michel, dir., *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2008.

Références Internet sur la langue française (valorisation, théorie et exercices) :

- Alloprof : <http://www.alloprof.qc.ca/Pages/ResultatRechercheExercice.aspx>
- Banque d'exercices de français du ministère de l'Immigration : <http://banque-exercices.immigration-quebec.gouv.qc.ca/site/skin/htm/default.htm>
- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

9-Conditions de réussite au cours

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- 1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserá des conséquences possibles de sa (ses) prochaine (s) absence (s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard les pénalités sont :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse : CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est :

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30 % dans les cours de la formation générale. Une grille de correction du français écrit et une autre, pour le français oral, seront utilisées (voir Annexe 3) pour évaluer la qualité de la langue.

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

10. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

11. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – pour les étudiants en situation de handicap

Les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui désirent obtenir des mesures adaptées doivent en faire la demande au Centre de services adaptés (CSA) du Cégep. Le site est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://guidelongueuil.cegepmontpetit.ca/centre-de-services-adaptés-csa/>.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées, vous êtes invités à rencontrer votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

ANNEXE 1
CALENDRIER

SEMAINE	CONTENU DU COURS	À FAIRE
1	Présentation du plan de cours et des objectifs. Rédaction et test diagnostique. La nature des mots, la phrase de base.	Acheter les livres. Commencer à lire <i>Les chroniques de Jérusalem</i> , de Guy Delisle.
2	Présentation de Guy Delisle. L'auteur et son œuvre. <i>Les chroniques de Jérusalem</i> . Analyse et discussion des premiers chapitres (p. 1 à 51). Les verbes : les groupes + les terminaisons. Le présent. Vocabulaire. Exercices. Chanson (dictée). Analyse grammaticale. Discussion.	Lire <i>Les chroniques de Jérusalem</i> , de Guy Delisle. Faire les exercices. S'inscrire au CAF.
3	Guy Delisle. Analyse et discussion (p. 52 à 112). Les verbes au présent. Vocabulaire. Exercices. Rédaction (Travail 1) Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>Les chroniques de Jérusalem</i> , de Guy Delisle. Faire les exercices. Commencer la rédaction 1.
4	Guy Delisle. Analyse et discussion (p. 113 à 220). Les verbes au présent. Vocabulaire. L'accord du nom. Les adjectifs. Exercices. Rédaction 1 Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>Les chroniques de Jérusalem</i> , de Guy Delisle. Faire les exercices. Continuer la rédaction 1.
5	Guy Delisle. Analyse et discussion (p. 220 à 334). Le futur proche et le futur simple. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion. Remise de la rédaction 1	Lire <i>Les chroniques de Jérusalem</i> , de Guy Delisle. Faire les exercices. Remettre la rédaction 1. Se préparer pour le test de lecture et le test de grammaire.
6	Test de lecture + test de grammaire. Autocorrection de la rédaction 1.	Corriger la rédaction 1. Préparer le reportage (présentation orale).
7	Remise du reportage (présentation orale). Les temps du verbe (passé composé). Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Faire les exercices. Être prêt pour la présentation orale (ou remettre son travail).
8	Robert Lepage. L'auteur et son œuvre. <i>887</i> . Analyse et discussion (p. 7 à 24) Les temps du verbe (passé composé), les pronoms compléments, vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>887</i> , de Robert Lepage. Faire les exercices. Commencer la rédaction 2.
9	Robert Lepage. Analyse et discussion (p. 25 à 52). Les temps du verbe (le plus-que-parfait), les adverbes. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>887</i> , de Robert Lepage. Faire les exercices. Continuer la rédaction 2.
10	Robert Lepage. Analyse et discussion (p. 53 à 81). Remise de la rédaction 2. Les temps du verbe (passé composé). Accord des participes passés. Les pronoms compléments. Vocabulaire.	Lire <i>887</i> , de Robert Lepage. Faire les exercices. Remettre la rédaction 2.

	Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	
11	Robert Lepage. Analyse et discussion (p. 82 à 100). L'imparfait. Les homophones. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire 887, de Robert Lepage. Faire les exercices. Corriger la rédaction 2.
12	Robert Lepage. Analyse et discussion (p. 100 à 108). L'imparfait, vocabulaire, ponctuation. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire 887, de Robert Lepage. Faire les exercices. Remettre la correction de la rédaction 2. Commencer la rédaction 3. Se préparer pour la compréhension d'un texte oral.
13	Compréhension d'un texte oral. Discussion. Vocabulaire. Remise de la rédaction 3 Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Remettre la rédaction 3. Faire les exercices. Se préparer pour la présentation orale 2.
14	Présentation orale 2 Révision. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Faire la présentation orale. Faire les exercices.
15	Révision	Se préparer pour la rédaction finale.
16	Rédaction finale	Faire la rédaction finale.

Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant est prié de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE

O ORTHOGRAPHE

G GRAMMAIRE

- G1 Accord dans le groupe nominal
- G2 Accord dans le groupe verbal
- G3 Accord du participe passé
- G4 Formes verbales
- G5 Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1 Structure
- S2 Concordance verbale
- S3 Marqueurs de relation
- S4 Pronoms et déterminants
- S5 Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)

T TYPOGRAPHIE

- T1 Emploi des majuscules
- T2 Règles typographiques

Annexe 3

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT⁹

Critères	A Excellent	B Très bien	C Bien	D Passable	E Insuffisant	F Inacceptable
Clarté générale du propos Construction des phrases, enchaînement des idées, capacité à transmettre des idées, etc. /10						
Précision et variété du vocabulaire Choix des mots, registre approprié, etc. /10						
Respect du code orthographique et grammatical Orthographe, accords dans le groupe du verbe et dans le groupe du nom, conjugaisons, homophones, etc. /10 (1 point par faute)						

Note : /30

Commentaires et recommandations du professeur :

⁹ Cette grille provient du collège Maisonneuve.

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS À L'ORAL

La maîtrise du français oral est excellente.	La maîtrise du français oral est bonne.	La maîtrise du français oral est suffisante.	La maîtrise du français oral est problématique.
Le discours est très clair, cohérent et très bien structuré. <input type="checkbox"/>	L'étudiant s'exprime clairement. Son discours est cohérent et bien structuré. <input type="checkbox"/>	Le discours de l'étudiant manque de clarté et de cohérence et gagnerait à être mieux structuré. <input type="checkbox"/>	Le discours de l'étudiant manque vraiment de clarté et de cohérence et devrait être mieux structuré. <input type="checkbox"/>
Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont appropriés. <input type="checkbox"/>	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont généralement appropriés. <input type="checkbox"/>	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont rarement appropriés. <input type="checkbox"/>	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix ne sont pas appropriés. <input type="checkbox"/>
Il utilise en tout un temps un vocabulaire riche et varié. <input type="checkbox"/>	Il utilise souvent un vocabulaire riche et varié. <input type="checkbox"/>	Il utilise rarement un vocabulaire riche et varié. <input type="checkbox"/>	Il n'utilise jamais un vocabulaire riche et varié. <input type="checkbox"/>
Il respecte les règles du code orthographique et grammatical (ou il fait très peu de fautes). <input type="checkbox"/>	Il respecte généralement les règles du code orthographique et grammatical. <input type="checkbox"/>	Il respecte peu les règles du code orthographique et grammatical. <input type="checkbox"/>	Il fait beaucoup de fautes reliées au code orthographique et grammatical. <input type="checkbox"/>
30	24	18	0



Note : /30